

FAQ de Connexion

1. Mon établissement a adhéré à PREVIST et je n'arrive pas à accéder à la plateforme

PREVIST délègue la gestion des comptes (accès et mot de passe) à l'annuaire de votre établissement. Une passerelle est mise en place entre votre établissement et PREVIST, afin de faciliter le cycle de vie des comptes (création, modification et désactivation).

Lorsque vous vous connectez à notre plateforme, PREVIST interroge cette passerelle pour l'authentification (mot de passe de connexion Windows ou Office 365). PREVIST n'a pas accès à vos identifiants professionnels.

Si vous pensez qu'un problème existe sur la passerelle entre PREVIST et votre annuaire interne (plusieurs personnes rencontrent des problèmes identiques), votre service informatique pourra contacter nos administrateurs pour trouver la solution.

2. Je souhaite tester PREVIST avant d'adhérer

Des comptes tests peuvent être créés pour une durée déterminée. Consultez les modalités sur notre site <https://previst.fr>

3. Je possède un compte de test et je n'arrive pas à accéder à la plateforme

Si vous avez oublié votre mot de passe, votre contact PREVIST sera en mesure de vous en fournir un nouveau. Si votre compte est verrouillé après 3 échecs de connexion, il sera automatiquement réactivé dans un délai de 2h. Si votre compte a expiré, votre contact PREVIST vous fournira les modalités pour accéder à nouveau à la plateforme.

4. Annexes

- [Notice générale PREVIST.pdf](#)
- [Notice Informatique PREVIST-V2.pdf](#)
- [Notice RGPD PREVIST v2.pdf](#)